

Mobilisation du fonds de solidarité de l'Union européenne: séisme en Grèce en 2015

2016/2165(BUD) - 04/10/2016 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 646 voix pour, 7 voix contre et 23 abstentions, une résolution législative sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne.

Le Parlement **approuve telle quelle** la décision annexée à la résolution.

La proposition vise à mobiliser une somme de 1.651.834 EUR en crédits d'engagement et de paiement en faveur de la Grèce au titre du Fonds de solidarité de l'UE, à la suite d'un séisme ayant touché les Îles ioniennes en novembre 2015.

Le montant total de l'intervention sera intégralement financé par les crédits mobilisés pour le paiement d'avances dans le budget de l'Union 2016. Les crédits disponibles pour le paiement d'avances seront réduits en conséquence.